

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE  
-----  
DÉPARTEMENT DE LA CREUSE  
-----

**DÉLIBÉRATION DU  
CONSEIL DÉPARTEMENTAL**

SÉANCE DU 7 MARS 2025

<b>DELIBERATION N°CD2025-03/1/3 DOSSIER N°6766</b>	<b>SUBVENTION AU COMITE DES OEUVRES SOCIALES DU PERSONNEL CONSEIL DÉPARTEMENTAL DE LA CREUSE AU TITRE DE L'ANNEE 2025</b>
--	---

Etaient présents :

Eric BODEAU, Thierry BOURGUIGNON, Marie-Christine BUNLON, Delphine CHARTRAIN, Laurence CHEVREUX, Catherine DEFEMME, Patrice FILLOUX, Franck FOULON, Thierry GAILLARD, Marie-France GALBRUN, Mary-Line GEOFFRE, Catherine GRAVERON, Marinette JOUANNETAUD, Bertrand LABAR, Jean-Luc LEGER, Jean-Jacques LOZACH, Guy MARSALEIX, Valéry MARTIN, Patrice MORANCAIS, Renée NICOUX, Hélène PILAT, Jérémie SAUTY, Valérie SIMONET, Marie-Thérèse VIALLE

Avai(en)t donné pouvoir :

Philippe BAYOL à Eric BODEAU  
Laurent DAULNY à Bertrand LABAR  
Hélène FAIVRE à Thierry GAILLARD  
Armelle MARTIN à Mary-Line GEOFFRE  
Isabelle PENICAUD à Thierry BOURGUIGNON  
Nicolas SIMONNET à Marie-Thérèse VIALLE

ORIGINE : *Direction Générale des Services/Pôle Ressources et Modernisation/Direction des  
Finances et Budget*

RAPPORTEUR : M. Franck FOULON

**OBJET : SUBVENTION AU COMITE DES OEUVRES SOCIALES DU  
PERSONNEL CONSEIL DÉPARTEMENTAL DE LA CREUSE AU TITRE DE  
L'ANNEE 2025**



**LE CONSEIL DÉPARTEMENTAL**

*VU la loi du 10 août 1871 relative aux Conseils Généraux,  
VU la loi du 02 mars 1982 modifiée relative aux droits et libertés des Communes, des Départements et des Régions,  
VU la délibération n° CD2021-07/1/1 portant élection de la Présidente du Conseil départemental de la Creuse,  
VU le rapport CD2025-03/1/3 de Madame la Présidente du Conseil départemental,  
VU l'avis de la Commission CD - Modernisation de l'action publique, Finances et Ressources humaines,*

## DÉCIDE,

- d'attribuer une subvention de **50 000 €**, au titre de l'année 2025, au Comité des Œuvres Sociales du Conseil départemental de la Creuse ;

- d'autoriser la Présidente du Conseil départemental ou son représentant à signer la convention jointe en annexe de la présente délibération avec le Comité des Œuvres Sociales du Personnel du Conseil départemental.

Dit que la somme sera imputée au Chapitre 65 – Article 65748 – Référence fonctionnelle 428.

**Adopté : 30 pour - 0 contre - 0 abstention(s)**

La Présidente du Conseil  
départemental de la Creuse  
**Valérie SIMONET**